



Vendre un lot de copropriété : quels documents fournir à l'acquéreur ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 18/05/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 18/05/2020

Lorsque votre client souhaite vendre un logement situé dans une copropriété, un dossier complet regroupant un nombre assez conséquent de documents doit être réuni : en plus des documents habituels (diagnostics immobiliers notamment), des informations spécifiques liées à la copropriété doivent être portées à la connaissance de l'acquéreur. Lesquelles ?

Vente d'un logement en copropriété : constituer un dossier complet

Les documents d'une vente classique... Lors de la vente d'un logement situé en copropriété, il faut fournir à l'acquéreur tous les documents habituels d'une vente classique, lorsqu'ils sont requis : diagnostic de performance énergétique, plomb, amiante, termites, etc.

... complétés par des documents spécifiques...

{ABONNEZ-VOUS}

Vente d'un logement en copropriété : remettre un dossier complet

2 possibilités. La remise des documents peut être effectuée à 2 moments :...

Faciliter le processus de vente ?...

{ABONNEZ-VOUS}